



Communiqué de presse

Bastogne, le 7 avril 2025

La Confrérie Royale des Herdiers d'Ardenne et la Brasserie La Morhette unissent leurs forces !

Ce dimanche 6 avril, l'Hôtel de Ville de Bastogne a été le cadre d'un événement marquant pour la Confrérie Royale des Herdiers d'Ardenne et la Brasserie La Morhette SRL. En présence de nombreux invités, les deux entités ont officialisé leur collaboration par la signature d'une convention de partenariat.

Une alliance autour d'un produit d'exception

Cette convention scelle un engagement autour de « La Morhette dans le pré », une bière blonde triple à 7%, brassée avec de l'épeautre et du miel issus du terroir luxembourgeois. Son équilibre entre douceur et subtilité, relevé par des notes épicées, en fait une bière de caractère.

Cette bière a été choisie pour sa capacité à sublimer les saveurs du saucisson et du jambon d'Ardenne, qu'elle accompagnera désormais systématiquement lors des événements à venir de la Confrérie.

La Brasserie La Morhette, un artisan du goût

Située à Morhet, dans la commune de Vaux-sur-Sûre, la Brasserie La Morhette – aussi connue sous le nom de Microbrasserie des Coccinelles – est le fruit de la passion de Philippe Jottay, agronome spécialisé en agro-industrie et biotechnologie. Attachée aux produits du terroir et aux traditions brassicoles, elle propose une gamme de bières artisanales aux recettes soignées et authentiques. Chacune des créations de la brasserie, dont «La Morhette dans le pré», reflète un engagement fort envers la qualité, la convivialité et le respect du patrimoine brassicole local.

Une cérémonie empreinte de convivialité

L'événement a commencé par un accueil chaleureux des participants avant que les discours officiels ne mettent en lumière l'importance de cette union.

Parmi les personnalités présentes :

- M. Philippe Jottay, Représentant de la Brasserie La Morhette SRL
- M. Laurent Copine, Grand Maître de la Confrérie Royale des Herdiers d'Ardenne
- M. Benoît Lutgen, Bourgmestre de la Ville de Bastogne, ou son représentant



Communiqué de presse

Bastogne, le 7 avril 2025

- M. André Malarne, Président du Conseil Noble Luxembourgeois, ou son représentant
- Les représentants des confréries filleules : la Confrérie de la Myrtille de Salm et la Confrérie Les P'tits Loups de Gouvvy
- Les membres d'honneur de la Confrérie
- Les Herdiers et leurs conjoints

La révélation de l'étiquette de la bière des Herdiers

L'événement a également été l'occasion de dévoiler l'étiquette officielle de la « Bière des Herdiers », conçue par Jean-Claude Leroy, Grand Bailly de la Confrérie. Ce visuel met en scène une jeune et jolie Herdier blonde, accompagnée de son cochon, dégustant un verre de bière des Herdiers.

Une signature suivie d'une dégustation

Après la signature officielle, les invités ont eu le plaisir de déguster « La Bière des Herdiers », accompagnée du Jambon et du Sausisson d'Ardenne si chers aux Herdiers. Un moment de partage et de fraternité qui illustre parfaitement l'esprit de ce partenariat.

Un avenir prometteur sous le signe du terroir et de la convivialité

Cette union entre tradition gastronomique et savoir-faire brassicole ouvre la voie à une collaboration fructueuse, mettant à l'honneur les richesses de la région.

CONTACTS PRESSE

Pour la Confrérie Royale des Herdiers d'Ardenne :

Quentin DAL

Grand Prévôt

grandprevot@herdiers.be

+32(0) 495 61 76 66

<http://www.herdiers.be>